



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

obésité

Question écrite n° 65040

Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur le fléau de l'obésité. Les sociologues ont mis en évidence la discrimination dont sont victimes les personnes obèses, tout au long de leur vie scolaire, familiale, médicale, sociale, professionnelle et amoureuse. La peur des obèses conduit à les exclure de notre société. La disparition du moindre surpoids devient, dès l'enfance un enjeu essentiel approuvé par la médecine, encouragé par l'ensemble des institutions et relayé sans précaution par les médias et les industries de la minceur. La dramatisation de l'obésité, telle qu'elle pourrait exister lors d'une campagne nationale relayée par tous les acteurs de la santé et de l'alimentation, risque de ne pas avoir les effets attendus, en aboutissant au renforcement et à l'institutionnalisation des comportements de restriction. En effet, les individus ne peuvent pas peser le poids qu'ils veulent et l'obésité, résultant de déterminants complexes, ne se présente pas comme une maladie de la volonté. En conséquence, il souhaiterait connaître l'intention du Gouvernement sur ce sujet.

Texte de la réponse

La fréquence de surpoids et d'obésité en France, notamment chez les enfants, a fortement augmenté au cours des vingt dernières années, atteignant plus de 16 % d'entre eux en 2000. De même la prévalence de surpoids et d'obésité augmente chez les adultes. Au-delà de cette pathologie, c'est l'ensemble des conséquences (pathologies cardiovasculaires, divers cancers, le diabète de type 2...d'une alimentation insatisfaisante et d'une activité physique insuffisante qu'il est nécessaire de prendre en compte pour conduire une politique de santé publique qui prend les problèmes à leur source afin de protéger la santé des Français. Le Programme national nutrition santé (PNNS) mis en place depuis 2001, vise à améliorer l'état de santé agissant sur l'un de ses déterminants qu'est la nutrition. Il est coordonné par un comité stratégique plurisectoriel et pluriprofessionnel dont l'activité est intense. De très nombreuses actions d'information d'éducation, de communication, de formation ont été menées depuis 2001, dans le cadre du PNNS. Aucune action dirigée vers la population n'aborde l'obésité de façon isolée du contexte global de la nutrition et il n'est pas envisagé d'axer le programme sous cet angle strict. Il ne s'agit ni de dramatiser, ni de négliger ce problème de santé publique qui a pris au niveau européen une dimension majeure. En revanche, en direction des professionnels de la santé, un accent spécifique a été mis sur leur formation en matière de dépistage précoce et de prise en charge rapide des problèmes de surpoids dès la petite enfance. Cependant l'accent est mis sur le plaisir de l'alimentation, l'ancrage culturel de la gastronomie au sein de la diversité régionale.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65040

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 2005, page 4963

Réponse publiée le : 18 octobre 2005, page 9802